

Silence, on contourne !

Compte Test - 2020-09-13 17:50:47 - Vu sur pharmacie.ma

Le nombre de cas de Covid-19 augmente d'une manière inquiétante au Maroc. Le nombre de nouveaux cas de Sars-CoV-2 et de décès annoncés chaque semaine nous fait presque regretter les chiffres annoncés une semaine auparavant. Les autorités essaient désespérément d'inverser cette tendance en limitant les déplacements de la population et en lui imposant le port du masque et le respect de la distanciation. Malheureusement, l'effet escompté n'est toujours pas au rendez-vous et les indicateurs économiques nous font craindre le pire. Cette pandémie n'a heureusement pas impacté uniformément tous les secteurs. Les opérateurs ayant anticipé la digitalisation ont pu, dans certains cas, tirer leur épingle du jeu. Mais en ce qui concerne notre profession, rien ne va plus ! Le retard pris par nos instances en matière de digitalisation nous prive aujourd'hui d'une plateforme à même d'informer correctement les pharmaciens et de garantir des services nécessitant actuellement leur déplacement aux sièges des Conseils régionaux et du Conseil national. Cette plateforme pourrait également nous permettre d'organiser nos élections à distance et d'éviter au passage des déplacements inutiles, coûteux et périlleux. Ce retard de digitalisation compromet la continuité des services assurés par le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens. En effet, depuis la fermeture de la Maison du pharmacien de Hay Riad, les nouveaux diplômés sont dans l'incapacité d'entreprendre les démarches nécessaires à l'obtention de l'autorisation d'exercer la pharmacie. > Pourtant, les Conseils régionaux ne manquent pas de moyens. Les 720.000 DH de cotisations versés par les pharmaciens d'officine annuellement suffisent largement pour que les instances ordinales se dotent des outils les plus modernes et les plus performants pour optimiser leur fonctionnement, améliorer leurs services et permettre d'organiser les élections à distance. Faut-il le rappeler, les dernières élections des Conseils régionaux datent de 2015. Depuis cette date, les pharmaciens d'officine n'ont organisé ni les élections de mi-mandat, ni celles de fin de mandat, ce qui n'est pas le cas des pharmaciens biologistes et des pharmaciens industriels et répartiteurs. Aussi, les pharmaciens, qui passent par une phase de doute particulièrement compliquée, continuent à se demander jusqu'à quand certains syndicats continueront à voir dépérir leur profession sans piper mot ? Le mutisme des instances et l'attentisme et le nihilisme d'un large pan de la base sont en train d'anéantir une profession qui a, plus que jamais, besoin d'une vraie réforme dont dépend sa pérennité.